



Acquisition de Direct Energie par TOTAL

Avec l'arrivée en force de TOTAL sur le marché français de l'électricité, le Gouvernement doit cesser de soutenir la concurrence à n'importe quel prix !

En rachetant Direct Énergie, TOTAL entre en force sur le marché français de l'électricité. Ne cachant plus ses ambitions, il va y intensifier la concurrence. Ni prolongation de l'AReNH, ni concurrence dans l'hydraulique, ni suppression des tarifs réglementés... TOTAL n'a nullement besoin d'être aidé pour se développer.

Après avoir acquis les activités de gaz naturel liquéfié d'ENGIE, TOTAL entre en force sur le marché français de l'électricité en y rachetant le troisième fournisseur d'électricité, Direct Energie. Mieux, il met la main sur un acteur qui développe ses activités de production d'électricité et qui a bâti l'essentiel de sa croissance sur la fin des tarifs réglementés et un dispositif de soutien issu de la loi NOME de 2010, l'accès régulé au parc nucléaire d'EDF (AReNH), qu'il devient urgent de réformer pour mettre fin aux effets d'aubaine dont TOTAL n'a nul besoin !

Avec l'arrivée d'un acteur doté d'importantes ressources financières, **la concurrence sur le marché de l'électricité, à l'aval comme à l'amont, est en effet une réalité que plus personne ne peut contester.** La priorité, ce n'est plus de supprimer les tarifs réglementés au risque d'exposer les consommateurs à la volatilité du marché de l'électricité, ce n'est pas plus de favoriser la spéculation par les effets d'aubaine de l'AReNH, c'est plutôt d'assurer le financement du programme industriel qu'est le grand carénage du parc nucléaire et qui pérenisera les emplois d'une des principales filières industrielles du pays.

Raison de plus aussi pour considérer que la mise en demeure adressée par la Commission Européenne à la France et qui conduit à vouloir précipiter la mise en concurrence des concessions hydrauliques est bel et bien

La CFE Énergies est donc pleinement engagée aux côtés de ceux qui, partout en France, alertent les parlementaires, les élus locaux et les citoyens sur les dangers d'une mise en concurrence mortifère.

obsolète. Cela, le **Gouvernement** doit désormais l'entendre : **plus rien ne justifie qu'il s'obstine à vouloir fragiliser les opérateurs hydrauliciens historiques pour faire de la place à la concurrence,** sauf à vouloir livrer la première des énergies renouvelables, l'hydroélectricité, à un acteur qui doit sa capacité financière à entrer sur le marché de l'électricité à sa position dominante dans l'industrie du pétrole qui est une des énergies les plus carbonées !

En affirmant il y a quelques mois que « l'électricité est l'énergie du 21ème siècle », en mettant la main sur un des leaders mondiaux du stockage, SAFT, et aujourd'hui en finalisant l'acquisition de Direct Énergie, le **président de TOTAL a clairement affiché son ambition : engager la transition énergétique de TOTAL du pétrole vers l'électricité.** Avec des intentions aussi claires, le doute n'est plus permis sur la suite : mettre la main sur la première des énergies électriques renouvelables et stockables, l'hydroélectricité.

Face à ce risque désormais clairement identifié, la CFE Énergies est plus que jamais mobilisée auprès des hydrauliciens de France pour éviter que le Gouvernement ne précipite une mise en concurrence des concessions hydrauliques qui, sous couvert d'une pression européenne pourtant sujette à caution, permettrait à cet acteur du pétrole de verdir son image à moindres frais.

**L'ALLIANCE CFE UNSA ÉNERGIES,
100 % LIBRES... 100 % VOUS !**

**CFE ÉNERGIES
UNSA ÉNERGIE**
www.cfe-energies.com
www.unsa-energie.fr